

BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

(Ce rapport contient 19 pages)

BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES

Association Loi de 1901
Siège social : 6-8 rue de Valmy 93100 MONTREUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'association

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons examiné les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir au 31 décembre 2017 et l'évaluation des actions à terminer qui figurent dans la rubrique des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'approche utilisée par l'association et, sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par l'association au 31 décembre 2017.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

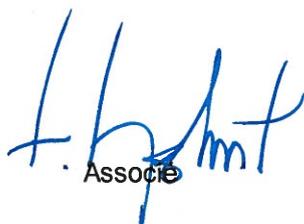
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 mai 2018

PRAXOR AUDIT

Florent GESBERT



Associe

Henri GRILLET



Directeur technique

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	54 360	24 407	29 953	43 129
	Avances et acomptes	83 760		83 760	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 111	4 638	1 472	2 576
	Autres immobilisations corporelles	57 187	39 115	18 072	46 666
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	1 343		1 343		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	30 000		30 000	30 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	53 700		53 700	51 857	
	TOTAL (I)	286 461	68 160	218 301	174 228
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	131 855		131 855	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				10 015
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	158 639	645	157 994	260 653
	Autres créances	836 340		836 340	1 085 549
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153	153	
DISPONIBILITES	1 280 147		1 280 147	2 197 957	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	23 002		23 002	17 264
	TOTAL (II)	2 430 136	645	2 429 491	3 571 591
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 716 597	68 805	2 647 791	3 745 819
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					2 200
(3) dont à plus d'un an					28 892
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	102 664	102 664
	Report à nouveau	46 423	45 095
	Résultat de l'exercice	5 570	1 329
	Total des fonds propres	154 657	149 088
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	154 657	149 088	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	1 991 248	2 863 451 36 107	
Total des fonds dédiés	1 991 248	2 899 558	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		162 291	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 954	214 096	
Dettes fiscales et sociales	323 889	299 317	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 043	21 468	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	501 886	697 173	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 647 791	3 745 819	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 569,50	1 328,74	
(1) Dont à moins d'un an	501 886	697 173	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	262 091	1 121 994
	Prestations de services	315 219	259 317
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	4 232 828	5 186 552
	Dons	119 767	193 242
	Cotisations	3 890	2 840
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	474	885
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	(17 963)	35 964
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	4 916 306	6 800 794
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	896 714	1 141 904
	Variation de stock	(131 855)	21 161
	Autres achats et charges externes	1 619 849	1 477 511
	Impôts, taxes et versements assimilés	149 300	129 340
	Rémunération du personnel	2 020 119	1 629 091
	Charges sociales	833 487	592 073
	Subventions accordées par l'association	393 835	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 065	25 947
	Dotation aux provisions	645	
	Autres charges	7 276	2 296
		Total des charges d'exploitation	5 818 435
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(902 129)	1 781 471
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	21 000	20 007
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	23 266	14 218
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 266)	5 789
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(904 395)	1 787 260
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	4 086	15 972
	Charges exceptionnelles	2 432	225
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 654	15 748
	Impôts sur les sociétés		
Charges exceptionnelles	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 899 558	1 097 879
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 991 248	2 899 558
	TOTAL DES PRODUITS	7 840 950	7 934 653
	TOTAL DES CHARGES	7 835 381	7 933 324
	EXCEDENT ou DEFICIT	5 570	1 329
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	709 609	678 493
	Bénévolat	99 889	160 793
	Prestations en nature		
	Dons en nature	609 720	517 700
	CHARGES	709 609	678 493
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	609 720	517 700
Personnel bénévole	99 889	160 793	

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, précisé par le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 647 791 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 840 950 euros** et un total **charges** de **7 835 381 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **5 570 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices.

Les comptes de l'association combinent les comptes de BSF Paris et de BSF Yvelines.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté. En terme de méthodes de présentation, les fonds dédiés ont été mouvementés puisqu'il s'agit de subventions perçues et affectées à un projet spécifique de l'association. Au 31/12/2011, ces subventions étaient comptabilisées en produits constatées d'avance.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens:

- Matériels et outillages : 4 ans
- Matériels de transport: 5 ans
- Matériels informatique : 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépenses ayant le caractère d'immobilisation mais directement rattachable à un projet sont comptabilisées en charges.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds associatifs

La décomposition des fonds propres et leur variation par rapport à l'exercice précédent est indiquée dans le tableau de variation des fonds associatifs.

Fonds dédiés

Sont constatées en fonds dédiés les subventions affectées par des organismes à des projets spécifiques et qui n'ont pas pu encore être utilisées complètement à l'engagement pris à cet égard.

La mise en place d'une comptabilité analytique permet le suivi de l'avancement et de connaître précisément les dépenses par projet.

Reconnaissance des produits

Les principales ressources de l'association sont les subventions et les dons. Les autres ressources proviennent des adhésions, de la vente de livres, d'outils (Ideas Box, Koombook, Boîtes à coder) et de la formation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à leur date de notification par les bailleurs, et affectées à la mise en oeuvre des missions sociales. L'accord de financement conclu entre l'association et les bailleurs définit la période de référence, les activités financées, et les obligations de justifications des dépenses engagées dans la réalisation de ces activités.

La part du financement à comptabiliser en produits de l'exercice est déterminée:

- soit à partir du rapport financier lorsque celui-ci est terminé avant la clôture des comptes. Dans ce

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

cas, la somme à affecter en produits est déterminée par les dépenses justifiées

- soit par un évaluation des dépenses "justifiables" engagées dans la période de référence, lorsque le rapport financier n'a pas été établi avant la cloture des comptes. C'est le cas notamment des financements pluriannuels.

Les dons manuels sont des apports en numéraire faits à l'association provenant de personnes physiques ou morales. S'agissant de dons non affectés à un projet particulier, ils constituent un produit de gestion au moment de leur encaissement.

Les adhésions sont comptabilisées au moment de leur encaissement.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'entraînant pas de flux financiers puisqu'elles sont gratuites, elles sont inscrites au pied du compte de résultat. Deux types de contribution sont distingués : les livres et le bénévolats.

Les livres sont reçus gratuitement, par donation, et constituent un stock non valorisé dans les comptes. De même, l'association a procédé à des envois de livres sous forme de dotations conformément à son objet social.

Stock de livres	01/01/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2017
en quantité	312 753	609 720	265 136	657 337

Afin de valoriser cette contribution en livres, il est tenu compte d'un prix unitaire de 1 € euros correspondant à leur valeur assurée. Au 31/12/2017, la contribution en nature de livres est donc évaluée à 657 337 €.

Le bénévolat correspond à 7 157 heures, valorisées au SMIC horaire brut chargé des cotisations patronales soit 13.96 €, qui se répartissent de la manière suivante:

	Nb d'heures	Smic Brut	Smic CS	Valorisation
Evenements	250	9,76 €	4,20 €	3 489,20 €
Communication	8	9,76 €	4,20 €	111,65 €
Voyageurs du Code	1200	9,76 €	4,20 €	16 748,16 €
Epone	4839	9,76 €	4,20 €	67 536,96 €
Vie associative	790	9,76 €	4,20 €	11 025,87 €
Administration	70	9,76 €	4,20 €	976,98 €
Total bénévolat 2017	7157			99 911,72 €

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evenement postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a d'influence significative sur les comptes 2017.

Un rapport financier concernant l'exercice 2017 est également disponible sur le site de BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	54 360		83 760			138 120
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 360		83 760			138 120
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	6 111					6 111
Instal., agencement, aménagement divers	1 644		4 476			6 120
Matériel de transport	35 483				19 565	15 918
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 434		715			35 149
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			1 343			1 343
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 672		6 534		19 565	64 641
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	30 000					30 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	51 857		3 338		1 494	53 700
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	81 857		3 338		1 494	83 700
TOTAL	213 889		93 631		21 059	286 461

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	11 231	13 176		24 407
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 231	13 176		24 407
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 534	1 104		4 638
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 034	704		1 738
	Matériel de transport	8 272	3 383	565	11 090
	Matériel de bureau, mobilier	15 589	10 697		26 286
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 430	15 889	565	43 753	
TOTAL		39 661	29 065	565	68 160

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	53 700		53 700
	Clients douteux ou litigieux	645	645	
	Autres créances clients	157 994	157 994	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 181	4 181	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 660	33 660	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	24 701	24 701	
	Débiteurs divers	773 798	773 798	
Charges constatées d'avance	23 002	23 002		
TOTAL DES CREANCES		1 071 681	1 017 981	53 700
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	176 954	176 954		
	Personnel et comptes rattachés	61 549	61 549		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 093	136 093		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	126 246	126 246		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	1 043	1 043			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		501 886	501 886		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		23 002	23 002
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 002

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	102 664			102 664
Report à nouveau	45 095	1 329		46 423
Résultat de l'exercice	1 329	5 570	1 329	5 570
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	149 088	6 898	1 329	154 657

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
FD SUBVENTION PRIVEE	2 471 088	2 471 088	1 562 410	1 562 410
FD SUBVENTION PUBLIQUE	392 363	392 363	428 838	428 838
TOTAL	2 863 451	2 863 451	1 991 248	1 991 248

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
AGP	36 107	36 107		
Total	36 107	36 107		
Legs et donations				
Total				
TOTAL	36 107	36 107		

